



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **25 juin 2018**

Délibération n° 2018-2846

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : Convention ANRU 2005-2015 - Quartier Mas du Taureau - Démolition des immeubles de logements sociaux Mont Cindre et Mont Gerbier - Attribution d'une subvention d'équipement à Est Métropole habitat (EMH) - Convention de participation financière - Individualisation partielle d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Pilotage urbain - politique de la ville

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Gomez

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 5 juin 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 27 juin 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Brugnera, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Hugué, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, MM. Uhrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : M. Barral (pouvoir à Mme Bouzerda), Mme Berra (pouvoir à Mme Crespy), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burillon (pouvoir à M. Da Passano), MM. Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), M. Jeandin (pouvoir à Mme Vullien), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), MM. Moretton (pouvoir à M. Suchet), Piegay (pouvoir à M. Germain), Mme Runel (pouvoir à M. Coulon), M. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Boudot, Passi.

Conseil du 25 juin 2018**Délibération n° 2018-2846**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : **Convention ANRU 2005-2015 - Quartier Mas du Taureau - Démolition des immeubles de logements sociaux Mont Cindre et Mont Gerbier - Attribution d'une subvention d'équipement à Est Métropole habitat (EMH) - Convention de participation financière - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Pilotage urbain - politique de la ville

Le Conseil,

Vu le rapport du 31 mai 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'opération Vaulx en Velin - grand projet de ville (GPV) Mont Cindre et Mont Gerbier - démolitions fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil de la Métropole le 6 juillet 2015.

La Métropole de Lyon est cosignataire, avec la Commune de Vaulx en Velin, d'une convention pluriannuelle Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) en date du 13 mai 2005 déclinant un programme de rénovation urbaine dans les quartiers prioritaires de Vaulx en Velin. Ce programme de rénovation urbaine est désormais en voie d'achèvement. Les dernières opérations à réaliser ont fait l'objet d'un avenant de clôture de la convention ANRU approuvé par délibération du Conseil n° 2015-0500 du 6 juillet 2015.

Dans ce cadre, et conformément aux engagements contractuels, le bailleur social EMH est maître d'ouvrage d'une opération de démolition des immeubles Mont Cindre et Mont Gerbier comprenant 198 logements dans le quartier du Mas du Taureau à Vaulx en Velin. Cette opération de démolition de logements sociaux s'inscrit dans une stratégie de diversification de l'offre de logements à Vaulx en Velin et dégage un foncier nécessaire à la mise en œuvre de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Mas du Taureau.

Par délibération du Conseil n° 2017-2530 du 15 décembre 2017, la Métropole a approuvé le bilan de la concertation préalable ainsi que le dossier de création modificatif de la ZAC du Mas du Taureau. Cette vaste opération de renouvellement urbain comprend la réalisation d'un projet ambitieux d'éco-quartier accueillant de nouvelles formes d'habitat, de commerces et d'activités économiques.

Afin de permettre l'engagement de ce projet de renouvellement urbain déployé sur 39 hectares, la démolition de plusieurs résidences de logements sociaux dégradés a été décidée en partenariat avec les bailleurs du territoire dans la convention ANRU 2005-2015. La démolition des 198 logements des résidences Mont Cindre et Mont Gerbier est la dernière des opérations de démolition programmée dans ce cadre portant l'effort total de démolition sur le secteur à 1 254 logements sociaux.

Le montant global prévisionnel de l'opération de démolitions des immeubles Mont Cindre et Mont Gerbier est établi à 6 593 477 € TTC. Le plan de financement partenarial est le suivant :

- ANRU :	2 745 582 €
- Commune de Vaulx en Velin :	52 269 €
- Métropole :	418 151 €
- EMH :	3 377 475 €

La date prévisionnelle de démarrage des travaux de démolition sous maîtrise d'ouvrage d'EMH est prévue début 2019.

La participation financière de la Métropole s'élève à 418 151 €;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 418 151 € au profit d'EMH, dans le cadre de l'opération de démolition des immeubles de logements sociaux Mont Cindre et Mont Gerbier, conduite sous maîtrise d'ouvrage d'EMH, situés sur le secteur du Mas du Taureau à Vaulx en Velin, estimée à 6 593 477 € TTC,

b) - la convention à passer entre la Métropole et EMH définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Décide l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale P17 - Politique de la ville, pour un montant de 418 151 € en dépenses à la charge du budget principal sur l'opération n° 0P17O5596.

4° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2018 et suivants - chapitre 204 - opération n° 0P17O5596, selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 209 075 € en 2018,
- 209 076 € en 2020.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 27 juin 2018.